

Synthèse

Stratégie internationale de la France pour une diplomatie féministe

2025-2030

LES CHIFFRES CLÉS DES INÉGALITÉS DE GENRE DANS LE MONDE

Dans le monde, **142 millions de femmes** en âge de procréer **n'ont accès à l'avortement en aucune circonstance** et **193 millions de femmes** en âge de procréer **n'ont accès à l'avortement que lorsque leur vie est en danger** (Centre de développement de l'OCDE, 2023).

En 2022, plus de **133 femmes étaient tuées chaque jour par leur partenaire intime ou un membre de leur famille** (UNODC¹ et ONU Femmes, 2023). Plus d'un quart de la population mondiale pense qu'il est justifié qu'un homme batte sa femme (PNUD², 2023).

Les cas de violences sexuelles liées aux conflits ont augmenté de 50 % de 2022 à 2023, les femmes et les filles subissent **95 % de ces crimes** (ONU, 2024).

Les catastrophes climatiques ne sont pas neutres du point de vue du genre. **Les femmes et les enfants sont 14 fois plus susceptibles de mourir que les hommes lors de catastrophes naturelles** (UNHCR³, 2022).

Près de la moitié de la population mondiale pense que les hommes font de meilleurs dirigeants politiques que les femmes et **43 %** pensent que les hommes font de meilleurs chefs d'entreprise que les femmes (PNUD, 2023).

1. Office des Nations unies contre la drogue et le crime

2. Programme des Nations unies pour le développement

3. Haut commissariat des Nations unies aux droits de l'homme

Qu'est-ce qu'une diplomatie féministe ?

Un État ayant adopté une diplomatie féministe place les droits des femmes et des filles et l'égalité de genre au cœur de sa politique étrangère.

La France en fait ainsi une priorité dans chaque domaine de son action européenne et internationale, comme la paix et la sécurité, le climat et l'environnement, le développement, la gouvernance démocratique, les droits de l'homme, l'action humanitaire, les enjeux économiques,

financiers et commerciaux, le numérique, la culture, l'éducation, la santé et la sécurité alimentaire. **Toutes les modalités de l'action diplomatique, bilatérale et multilatérale, ainsi que l'activité consulaire, sont concernées.**

La France a été le quatrième pays à adopter une diplomatie féministe en 2019, après la Suède, le Canada et le Luxembourg. Aujourd'hui, une quinzaine de pays partagent cet engagement tout en se dotant de leurs propres définitions et priorités.

Les 5 piliers de la diplomatie féministe de la France



Quelles initiatives déploie la France dans le cadre de sa diplomatie féministe depuis 2019 ?

2019

Lancement d'initiatives emblématiques lors de la présidence française du G7 :

- le **Fonds mondial pour les survivants de violences sexuelles liées aux conflits**, lancé par Dr Denis Mukwege et Mme Nadia Murad, lauréats du prix Nobel de la paix en 2018 ;
- l'initiative AFAWA (Affirmative Finance Action for Women in Africa) de la Banque africaine de développement pour l'accès des femmes à l'entrepreneuriat en Afrique ;
- le **programme Priorité à l'égalité** pour l'éducation des filles et l'intégration du genre dans et par l'éducation.

2020

Lancement du **Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF)** qui renforce plus de 1400 organisations dans 75 pays, faisant de la France le premier pays financeur des organisations féministes.

2021

Accueil du **Forum Génération Égalité** avec ONU Femmes et le Mexique, le plus grand rassemblement féministe depuis la conférence de Pékin en 1995, avec 40 milliards de dollars d'engagements mobilisés pour accélérer l'égalité de genre dans le monde.

Lancement du troisième Plan national d'action « Femmes, paix et sécurité » 2021-2025.

2022

Relance des négociations lors de la présidence française du Conseil de l'Union européenne sur :

- la **directive Women on boards**, adoptée en 2022, qui garantit une proportion minimale de 40 % de femmes dans les conseils d'administration ;
- la **directive sur la transparence salariale**, adoptée en mai 2023, qui renforce l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes.

Triplement des contributions volontaires à ONU Femmes permettant à la France de figurer parmi les 15 premiers pays contributeurs de l'agence.

2023

Définition des **droits et santés sexuels et reproductifs** comme priorité de la diplomatie féministe, avec la publication de la seconde stratégie internationale de la France en la matière (2023-2027).

Quadruplement des contributions volontaires au Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et poursuite du financement du Partenariat Supplies pour l'achat de contraceptifs, dont la France est le 3^e contributeur.

2024

Création du **Laboratoire pour les droits des femmes en ligne**, première plateforme internationale d'échange et d'incubation de projets contre les violences fondées sur le genre dans l'environnement numérique.

Adoption aux Nations unies de la première résolution sur l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles dans l'environnement numérique, présentée avec les Pays-Bas.

DES PROJETS EMBLÉMATIQUES DU FONDS DE SOUTIEN AUX ORGANISATIONS FÉMINISTES (FSOF)

Le Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF) a été annoncé en 2019 par le président de la République. Il vise à soutenir les organisations de la société civile (OSC) féministes opérant dans les pays partenaires de la politique de développement de la France. Dans le cadre du FSOF, la France a soutenu plusieurs projets :

→ Le projet « Féministes pour des alternatives climat et environnement » aide depuis 2021 plus de 90 organisations féministes dans 14 pays du continent africain à amplifier l'impact de leurs solutions en faveur de la transition écologique, de la préservation de la biodiversité et de la gestion durable des ressources naturelles. Il permet de sensibiliser les pouvoirs publics locaux sur les droits et le rôle des femmes dans la préservation de l'environnement. Déjà 750 activistes ont été formées sur les enjeux de genre et de climat.

→ Le projet « Femmes, dignité, travail », mis en œuvre au Brésil, en Colombie, en Équateur, au Honduras et au Mexique, vise à transformer les conditions d'exercice et la perception sociale du travail domestique afin qu'il puisse être valorisé, rémunéré décemment et faire l'objet de protection. Il apporte un soutien concret aux associations et syndicats de travailleuses, améliore leur connaissance de leurs droits et encourage la création d'entreprises sociales gouvernées par elles-mêmes. À ce jour, 200 travailleuses domestiques ont été certifiées au regard de leurs nouvelles compétences, une école syndicale régionale a été mise en place avec la participation de femmes dirigeantes, et deux entreprises sociales de travailleuses domestiques ont été créées.

→ Le projet « Lutter contre les violences basées sur le genre », lancé par l'ambassade de France en Éthiopie, a soutenu 20 organisations dans la lutte contre les violences fondées sur le genre dans huit régions fédérales et la capitale. Il a contribué au développement de services de prise en charge des victimes et à la formation de travailleurs sociaux dans les centres d'accueil. Forte de cette expérience, l'ambassade a lancé en 2023 un projet de soutien aux OSC féministes dédié à l'accès à la justice et au traitement pénal de ces violences.

UN ENGAGEMENT PHARE DU FORUM GÉNÉRATION ÉGALITÉ

Lors du Forum Génération Égalité, en 2021, la France s'est engagée en faveur d'avancées concrètes.

Par exemple, la France a annoncé son soutien au **Centre ODAS** (Organisation du dialogue pour l'avortement sécurisé), la première institution féministe d'Afrique francophone consacrée à l'élargissement de l'accès à l'avortement sécurisé. L'initiative est mise en œuvre dans 12 pays d'Afrique de l'Ouest, en République démocratique du Congo et à Madagascar, en collaboration avec des champions régionaux et de nombreux partenaires techniques.

UN PROJET SOUTENU PAR LE LABORATOIRE POUR LES DROITS DES FEMMES EN LIGNE

Le Laboratoire pour les droits des femmes en ligne est une plateforme d'échange et un incubateur de projets. Il vise à prévenir et à lutter contre les violences fondées sur le genre, en ligne ou facilitées par la technologie.

En 2025, l'association Brain Builders Youth Initiative, une des lauréates de l'appel à projets, a développé un chatbot généré avec l'IA, en anglais et français. Il permettra d'accompagner, de soutenir et de venir en aide aux victimes de violences fondées sur le genre, en ligne ou facilitées par la technologie (cyberharcèlement, deepfake pornographique, diffusion de données personnelles, diffusion non consentie de contenus intimes, etc.). Cet outil sera disponible au Nigéria, au Ghana, au Togo, au Cameroun et au Bénin.

Pourquoi adopter une stratégie en matière de diplomatie féministe ?

Au rythme actuel, il faudra, selon ONU Femmes, **près de 300 ans pour atteindre l'égalité de genre**, tant les défis sont nombreux et les progrès difficiles à obtenir. **La France doit poursuivre et renforcer son action engagée sur le sujet**, en tenant compte de la multiplication des crises, de la montée des mouvements anti-droits et des conservatismes dans toutes les enceintes. **Elle se dote d'objectifs concrets et toujours plus ambitieux en adoptant une stratégie internationale pour une diplomatie féministe.**

La stratégie de la France pour une diplomatie féministe (2025-2030) fixe ainsi de nouvelles ambitions :

- les droits des femmes et des filles, leurs libertés et l'égalité de genre sont portés et pleinement intégrés dans tous les champs d'action, à tous les niveaux de l'action internationale et européenne de la France sans exception. L'approche par les droits est réaffirmée et renforcée ;
- de nouveaux objectifs sont fixés pour répondre aux défis contemporains : crises et conflits, changement climatique, santé, finance internationale et commerce, numérique et intelligence artificielle.

Cette stratégie internationale s'inscrit en cohérence avec les mesures du **Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027** déployées à l'échelle nationale.

Comment est mise en œuvre la diplomatie féministe ?

Adopter une diplomatie féministe exige de travailler différemment. Pour concrétiser cette ambition, elle s'appuie sur plusieurs principes novateurs :

- un engagement renforcé dans les partenariats aux niveaux bilatéral et multilatéral, une ambition européenne approfondie et un dialogue soutenu sur les droits des femmes et des filles et l'égalité de genre avec tous les pays ;

- une approche participative, construite en collaboration avec la société civile ;

- une valorisation de l'expertise internationale et de la recherche ;

- une mobilisation collective, portée par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères avec les autres ministères, le réseau diplomatique et consulaire et les opérateurs français, autour de priorités, positions et messages communs ;

- un suivi rigoureux grâce à un cadre de redevabilité évalué par une instance indépendante, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les engagements prioritaires de la stratégie internationale de la France pour une diplomatie féministe

- **Accueillir la quatrième Conférence des politiques étrangères féministes**

et coprésider le Groupe des politiques étrangères féministes « FFP+ » en 2025.

- **Promouvoir et défendre les droits et santé sexuels et reproductifs**, dont le droit à l'avortement sécurisé dans les instances multilatérales, et plaider pour l'inclusion du droit à l'IVG dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

- **Renforcer la mise en œuvre du Fonds de soutien aux organisations féministes.**

- **Déployer et renforcer l'Alliance féministe francophone et le Réseau francophone pour l'égalité et les droits des femmes** lancés à l'occasion du Sommet de la francophonie en 2024.

- **Promouvoir l'éducation des filles et l'égalité de genre dans et par l'éducation :** lutter contre les violences et les stéréotypes de genre à l'école, promouvoir le leadership des filles, des femmes enseignantes et des cadres éducatives, soutenir l'orientation des filles vers les filières STIM.

- **Accentuer la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles et fondées sur le genre :**

- encourager l'**universalisation et la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique** ;

- lutter contre toutes les formes de violences sexuelles, y compris liées aux conflits, et combattre l'impunité des auteurs en coopérant avec la Cour pénale internationale, notamment le **Fonds au profit des victimes**, et les juridictions compétentes ;

- **renforcer l'action du réseau diplomatique et consulaire pour assurer la protection des ressortissantes victimes de violences à l'étranger**, sécuriser les victimes, les accompagner dans leurs démarches et les orienter vers les structures et les services adaptés, aussi bien localement qu'en France.

- **Soutenir l'accès au droit et à la justice**, grâce à des programmes d'accompagnement juridique, et œuvrer à **l'effectivité du droit de vote des femmes** dans le monde.

- **Améliorer la participation des femmes aux processus de décision :**

- soutenir la mise en œuvre de la nouvelle recommandation générale n° 40 du Comité CEDAW (Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes) qui fait de la parité une norme pour une gouvernance inclusive, pacifique et durable ;

- appeler à la nomination aux Nations unies d'un ou une émissaire de haut niveau pour accélérer la participation des femmes à la vie politique et aux processus de décisions.

- **Rehausser l'engagement en faveur de l'égalité de genre dans l'ensemble des enceintes multilatérales :**

- **soutenir la mise en œuvre** des projets d'ONU Femmes et du Fonds des Nations unies pour la population, en particulier dans les zones de crise ;

- **mettre la diplomatie féministe et l'éducation des filles au cœur de la présidence française du G7** et des travaux du G20, en réengageant les partenaires à travers l'initiative « Priorité à l'égalité » créée en 2019 sous présidence française et en s'appuyant sur l'action du Partenariat mondial pour l'éducation en faveur de l'égalité de genre dans et par l'éducation.

- **Défendre les droits des femmes dans l'environnement numérique :**

- élargir la portée du Laboratoire pour les droits des femmes en ligne : favoriser la mise à échelle de projets contribuant à la lutte contre les violences fondées sur le genre en ligne et facilitées par la technologie de la première édition et des suivantes, et renforcer les échanges entre États pour un encadrement législatif des violences à l'ère du numérique ;

- poursuivre les travaux engagés lors du Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle de février 2025 : promouvoir la déclaration appelant à intégrer l'égalité de genre à l'ère de l'intelligence artificielle (IA) adoptée par 12 pays, encourager la mise en œuvre de ses recommandations et mener des démarches en faveur de celle-ci auprès d'autres États.

- **Renforcer les droits des femmes et des filles dans les efforts de paix, de sécurité et de réponse humanitaire** en lançant le quatrième plan national d'action 2026-2030 de mise en œuvre de l'agenda « Femmes, paix et sécurité » et en contribuant au Women's Peace and Humanitarian Fund, notamment son programme « sécurité climatique ».

- **Prendre en compte systématiquement l'égalité de genre dans les financements bilatéraux et multilatéraux** pour poursuivre son intégration dans la part de la politique d'investissement solidaire française : aujourd'hui, tous les projets Fonds Équipe France doivent intégrer le genre pour être validés par le ministère.

- **Engager l'équipe France au service d'une diplomatie féministe ambitieuse :**

- renforcer la coordination interministérielle de la diplomatie féministe pour accroître son efficacité, à travers la création d'un groupe de travail interministériel dédié ;

- mettre en œuvre le second plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (2024-2026) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Plusieurs mesures sont déjà effectives :

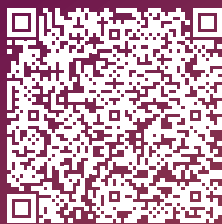
- assurer la diffusion du livret « J'attends un enfant » qui accompagne les agentes et les agents dans leur parentalité, en France et en poste à l'étranger,

- poursuivre le rééquilibrage des viviers pour atteindre les objectifs de parité au sein du ministère,

- mieux prendre en compte la santé des agentes en garantissant leur accès à l'IVG même lorsqu'elles sont expatriées,

- assurer un meilleur traitement des cas de violences sexistes et sexuelles, y compris dans le cadre privé ;

- rendre obligatoire la formation des agentes et agents du ministère en matière d'égalité, de lutte contre les stéréotypes de genre et les violences sexistes et sexuelles, et poursuivre les formations sur les priorités de la diplomatie féministe et l'intégration du genre dans les projets et les financements.



MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
37 quai d'Orsay
75007 Paris
diplomatie.gouv.fr